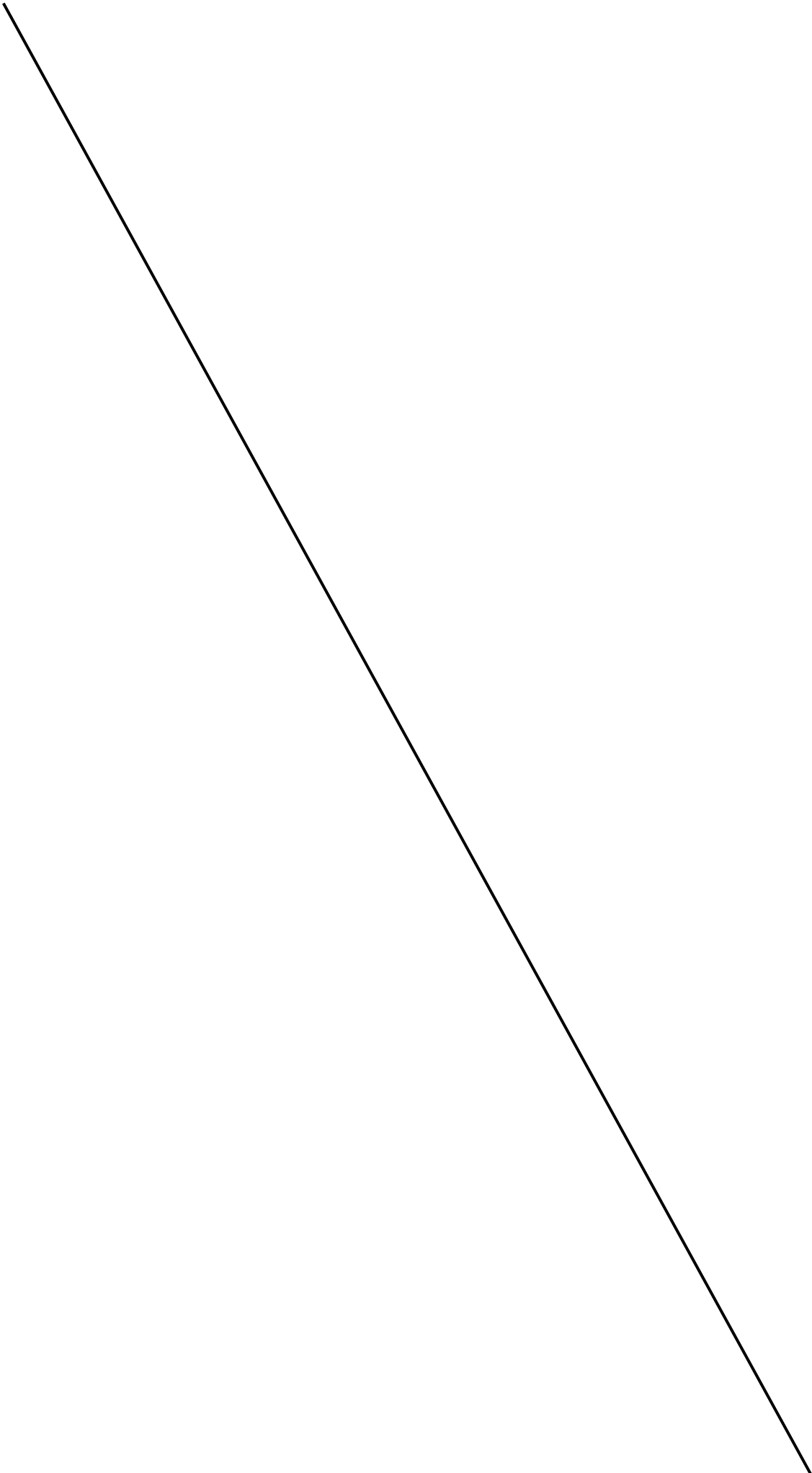

Séance du 29 JUIN 2011

ORDRE DU JOUR

- Commentaires sur le compte-rendu du conseil communautaire du 25 mai 2011,
- Délibération pour le renouvellement du contrat éducatif local,
- Point sur les réunions du groupe de travail en relation avec l'association « Trait d'Union » et la création du syndicat mixte,
- Création d'une ZAE sur Masméjean :
 - o réactivation du comité de pilotage : programmation d'une réunion pour redéfinir le projet avec l'agence de Développement Myriapolis en fonction des nouveaux éléments (subvention et porteurs de projets),
- Comptes rendus des dernières réunions et/ou commissions,
- Point sur les projets en cours,
- Questions diverses



**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	10
ayant pris part à la délibération :	10

Séance du mercredi 29 juin 2011

L'an deux mille onze et le vingt neuf juin à 14 heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon).

Suppléants présents : Nils BJORNSEN LANGEN (Fraissinet de Lozère) ; Maurice JEANNET (St Frézal de Ventalon).

Titulaires excusés : Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ; Sophie PANTEL (Le Pont de Montvert) ;

Monsieur Camille LECAT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Renouvellement du contrat éducatif local

Monsieur le Président présente au conseil communautaire le bilan financier et moral du Contrat Educatif Local pour la période 2008-2011. Le bilan est positif : des actions supplémentaires ont été portées par les associations. En moyenne les enfants du territoire sont touchés par deux ou trois actions.

La convention se termine en fin d'année 2011, il est donc nécessaire que le conseil communautaire se prononce sur son renouvellement.

Considérant que le contrat éducatif local apporte une dynamique sur le territoire,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Est favorable au renouvellement du contrat éducatif local pour trois ans.
- Autorise le Président à signer la convention et tout document qui s'y rapporte.

Ainsi fait et délibéré, le 29/06/2011.
Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 08/07/2011
et publication du 08/07/2011*

**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	10
ayant pris part à la délibération :	10

Séance du mercredi 29 juin 2011

L'an deux mille onze et le vingt neuf juin à 14 heures,

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon).

Suppléants présents : Nils BJORNSON LANGEN (Fraissinet de Lozère) ; Maurice JEANNET (St Frézal de Ventalon).

Titulaires excusés : Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ; Sophie PANTEL (Le Pont de Montvert) ;

Monsieur Camille LECAT a été nommé secrétaire de séance.

Objet : comité de pilotage pour la création d'une ZAE Masméjean

Un comité de pilotage est créé pour la reprise du dossier de création d'une ZAE à Masméjean, commune de St Maurice de Ventalon.

Les membres du groupe de travail nommés sont : Jean Pierre ALLIER, Nils BJORNSON-LANGEN, Pierre CROS, Daniel MATHIEU, Alain JAFFARD, Camille LECAT, Jean-Paul VELAY et Michel RIOU.

Il y sera intégré les structures suivantes :

- Direction Départementale des Territoires,
- Parc National des Cévennes
- Le CAUE de la Lozère
- L'agence de développement Alès-Myriapolis

Ainsi fait et délibéré, le 29/06/2011.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 07/11/2011
et publication du 07/11/2011*